

Кожан Юлія Анатоліївна,
курсантка 3-го курсу Інституту № 1
Національної академії внутрішніх справ
Консультант з мови: **Шемякіна Н. В.**
доцент кафедри правничої лінгвістики,
кандидат філологічних наук, доцент

LA FRANCE ET LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Actuellement, la lutte contre le trafic de stupéfiants est un enjeu de société: 1) un enjeu de santé publique, avec chaque année, dans le monde, en moyenne 168 000 décès directement causés par l'usage de la drogue; 2) un enjeu de sécurité, puisqu'il entraîne une dégradation des conditions de vie et des violences dans les quartiers touchés[1].

Aux termes du code pénal français le trafic de stupéfiants est défini comme un ensemble des actes qui peuvent s'y rapporter: la production, la fabrication, l'exportation, l'importation, le transport, la détention, l'offre (c'est-à-dire le fait de proposer), la cession (le fait de donner ou de vendre), l'acquisition et l'emploi (le fait d'en utiliser autrement qu'en en faisant usage pour soi) illicites de stupéfiants[2].

Le ministre de l'Intérieur de France a placé la lutte contre la drogue parmi ses trois priorités. Le trafic de stupéfiants est l'activité criminelle qui désormais irrigue toutes les autres et qui alimente le développement du narco-banditisme, source de la quasi-totalité des règlements de comptes et de l'appropriation intolérable d'une partie de l'espace public par les réseaux de trafiquants [1].

La police nationale et la gendarmerie nationale sont les principaux services chargés de lutter contre l'usage et le trafic de stupéfiants[6].

L'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS) centralise tous les renseignements pouvant faciliter la recherche et la prévention du trafic illicite des toxiques stupéfiants et permettre une meilleure coordination des opérations tendant à la répression de ce trafic [6].

L'Office anti-stupéfiants est compétent en matière de la lutte contre la production, la fabrication, l'importation, l'exportation, le transport, la détention, l'offre, la cession, l'acquisition ou l'emploi illicites de stupéfiants, contre les opérations de blanchiment liées au trafic de stupéfiants et contre l'usage illicite de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants [4].

La brigade des stupéfiants, les "Stups", est un service de police judiciaire de la police nationale. Son rôle consiste à démanteler les réseaux de trafics de drogues, mais aussi à lutter contre la consommation de produits illicites. Elle mène des actions de répression, de coordination entre les différents services de police, mais aussi de prévention et de formation.

La brigade des stupéfiants est composée de quatre groupes chargés de la lutte contre le trafic de stupéfiants. Travaillant essentiellement sur les gros réseaux d'importation en provenance du Maroc via l'Espagne (résine de cannabis), de

Hollande ou de Belgique, voire d'Amérique du Sud via l'Afrique (cocaïne, héroïne), la plupart de ces groupes gèrent des dossiers lourds comportant notamment une multitude de surveillances techniques[4].

La lutte contre la drogue que mène la brigade des stupéfiants, comprend deux aspects: la lutte contre l'usage, et la lutte contre le trafic. La lutte contre l'usage : elle concerne les consommateurs de produits stupéfiants illicites, mais aussi les consommateurs d'alcool qui sèment le trouble sur la voie publique. La lutte contre le trafic: elle s'exerce aussi bien au niveau local, régional, national, qu'international. Les agents de la brigade des stupéfiants interviennent auprès des petits dealers, mais aussi auprès de grands barons de la drogue. Ils luttent contre tous ceux qui contribuent directement ou indirectement aux trafics de drogues [4].

Les petits dealers sont ceux qui offrent de manière illégale des stupéfiants à des particuliers en vue de leur consommation personnelle (commerce de détail). Ils encourent une peine de prison de 5 ans et une amende de 75 000 euros d'amende. Cela concerne aussi le trafic de stupéfiants entre amis ou entre connaissances. Les gros trafiquants (trafic de gros) encourent des peines beaucoup plus lourdes:

a)10 ans de prison et 7 500 000 euros d'amende en cas d'importation, d'exportation, de transport, de détention, d'offre, de vente et/ ou d'achat de stupéfiants;

b)20 ans de réclusion criminelle et 7 500 000 euros d'amende en cas de production ou de fabrication illicites de stupéfiants. La durée de la peine de prison est portée à 30 ans en cas de trafic en bande organisée.

c)30 ans de réclusion criminelle et 7 500 000 euros d'amende en cas d'importation ou d'exportation de stupéfiants en bande organisée [5].

Il faut dire qu'à présent les malfaiteurs continuent d'adapter leurs activités criminelles à un monde bouleversé par le COVID-19. Les notices mauves d'Interpol sont des outils pour permettre aux polices du monde entier de tirer des enseignements de leurs succès respectifs et de faire face à l'évolution de la criminalité, en particulier liée à la drogue.

Список використаних джерел:

1. Lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants [Електронний ресурс]. Режим доступу до ресурсу: <https://www.gouvernement.fr/les-actions-du-gouvernement/securite/lutter-efficacement-contre-le-traffic-de-stupefiants>.

2. Les chiffres du trafic de stupéfiants en France [Електронний ресурс]. Режим доступу до ресурсу:https://www.lepoint.fr/societe/les-chiffres-du-traffic-de-stupefiants-en-france-16-09-2019-2336030_23.php

3. Office anti-stupéfiants (OFAST) [Електронний ресурс]. Режим доступу до ресурсу: https://annuaire.service-public.fr/gouvernement/administration-centrale-ou-ministere_184308.

4. La Brigade des Stupéfiants de la Police Nationale "Stups" [Електронний ресурс]. Режим доступу до ресурсу: <https://www.policenationale.net/brigade-stupefiants/>.

5. Trafic de stupéfiant: crime ou délit? [Електронний ресурс]. Режим доступу до ресурсу:<https://www.jurifiable.com/conseil-juridique/droit-penal/trafic-destupefiants#:~:text=Le%20trafic%20de%20stup%C3%A9fiants%20d%C3%A9signe%20le%20commerce%20ill%C3%A9gal%20de%20substances%20psychotropes.,On%20parle%20aussi&text=En%20France%2C%20le%20trafic%20de,de%20d%C3%A9tenir%20de%20la%20drogue.>

6. Шемякіна Н. В. Французька мова для працівників правоохоронних органів [Мультимедійний навч. посіб.]/ Шемякіна Н. В. – Київ: МВС України. НАВС–2020.[Електронний ресурс] Режим доступу до ресурсу: <https://arm.naiu.kiev.ua/books/french/index.html#>

Колесник Анастасія Єгорівна,
студентка 3-го курсу Інституту № 2
Національної академії внутрішніх справ
Науковий керівник: **Ченківська Н. В.**
викладач кафедри правничої лінгвістики

FIGHTING TRANSNATIONAL ORGANISED CRIME: CYBERCRIME IN THE TIME OF COVID-19

Technical innovation can be harnessed for social good, but just as readily for nefarious ends. This is truer of cybercrime than of perhaps any other crime area. And cybercriminals are also getting more aggressive. That's why Europol and its partner organizations are taking the fight to them on all fronts.

According to the most recent Internet Organized Crime Threat Assessment (IOCTA), cybercrime is becoming more aggressive and confrontational. This can be seen across the various forms of cybercrime, including high-tech crimes, data breaches and sexual extortion.

Cybercrime is a growing problem for countries, such as EU Member States, in most of which internet infrastructure is well developed and payment systems are online.

But it is not just financial data, but data more generally, that is a key target for cybercriminals. The number and frequency of data breaches are on the rise, and this in turn is leading to more cases of fraud and extortion.

Cybercrime is an EMPACT priority for the policy cycle from 2018 to 2021: the aim is to fight cybercrime, by disrupting the criminal activities related to attacks against information systems, particularly those following a targeting criminals involved in fraud and counterfeiting of non-cash means of payment, including large-scale payment card fraud (especially card-not-present fraud), emerging threats to other non-cash means of payment and enabling criminal activities [1].

Cyberthreats are constantly evolving in order to take advantage of online behaviour and trends. The COVID-19 outbreak is no exception.